

Pré-adhésion à l'association

Tout acteur économique de la vallée d'Ossau souhaitant adhérer à l'association devra s'acquitter d'une cotisation de **60 €** renouvelable chaque année et décidée par le Conseil d'Administration dans le règlement intérieur.

Il est également possible d'adhérer à l'association le jour de l'Assemblée Générale qui se tiendra le lundi 17 janvier 2022. À noter que la cotisation ne pourra être versée qu'à partir de l'ouverture du compte bancaire, soit dès la création de l'association.

Informations professionnelles :

Raison sociale : _____

N° SIRET : _____

Forme juridique : _____

Siège social : _____

Lieu d'activité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Site internet : _____

Code NAF : _____

Type d'activité : _____

Effectif de l'entreprise : _____

Informations personnelles du gérant ou du président de l'association :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____

Téléphone : _____

Email : _____

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose également d'un droit de regard et de rectification sur les informations les concernant.

Je soussigné(e) _____, certifie vouloir adhérer à l'association et honorer la cotisation de 60 € avant le 15 février 2022¹.

De ce fait, je reconnais l'objet de l'association et j'accepte de suivre le règlement intérieur qui sera mis en place. Je suis pleinement informé des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Fait à _____, le __/__/____

Signature de l'adhérent,

¹ L'association tiendra informés l'ensemble des adhérents dès que le compte bancaire sera ouvert.